

Livre des délibérations du conseil d'établissement école au Cœur-des-Monts

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école au Cœur-des-Monts, tenue virtuellement le mardi 1^{er} décembre 2020 à 19 h.

Sont présentes:

Lépine, Cathy, représentante des parents;
Gagnon, Geneviève, représentante des parents;
Malenfant, Sonia, représentante des parents;
Boulay, Mélanie, représentante des parents;
Cournoyer, Marianne, représentante des parents;
Bernard, Marie-Ève, représentante des parents;
Ravenelle, France, représentante des enseignants;
Corbeil, Marie-Claude, représentante des enseignants;
Gilbert, Mélissa, représentante des enseignants;
Bouliane, Marie-Ève, représentante du personnel de soutien;
Moore, Josianne, technicienne au service de garde.

Sont absentes :

La Rougery, Kathleen, représentante des enseignants;
Charbonneau, Nicole, membre de la communauté.

Sont aussi présentes, mesdames:

Poitras, Andrée-Anne, directrice adjointe;
Bouchard, Marie France, directrice.

Livre des délibérations du conseil d'établissement école au Cœur-des-Monts

Présidente

Secrétaire

1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance

Madame Mélanie Boulay constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 07.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Mélanie Boulay présente l'ordre du jour.

Madame Mélissa Gilbert approuve et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification proposée.

CÉ-20-12-726

3.0 Lecture et approbation du procès-verbal du 27 octobre 2020

Madame Mélanie Boulay présente le procès-verbal du 27 octobre dernier.

Madame Josianne Moore approuve et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 27 octobre 2020.

CÉ-20-12-727

4.0 Suivis au procès-verbal

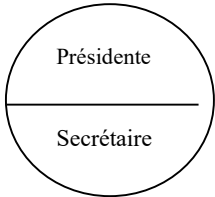
Madame Marie France Bouchard fait un survol des points qui étaient au dernier procès-verbal. Elle rappelle aux membres du CÉ de ne pas oublier de transmettre électroniquement le formulaire de déclaration de conflit d'intérêts.

5.0 Parole au public

Il n'y a aucun public.

6.0 Représentante du comité de parents

Madame Marie-Ève Bernard résume le contenu des dernières réunions du comité de parents. Il a été discuté de l'ajout des journées pédagogiques en raison du contexte de pandémie. Rappelons que ces journées pédagogiques supplémentaires serviront à offrir de la formation supplémentaire concernant l'enseignement à distance aux enseignants, ainsi que pour des concertations concernant la réussite des élèves. Le comité de parents a également été consulté sur le calendrier scolaire 2021-2022. Finalement, une discussion concernant le transport scolaire et le non-respect de certaines consignes lié à la COVID-19 a eu lieu.



Livre des délibérations du conseil d'établissement école au Cœur-des-Monts

7.0 Consultation, décision ou discussion :

7.1 Service offert par l'école : photo scolaire

Madame Andrée-Anne Poitras présente au conseil d'établissement quatre compagnies pour le choix des photos scolaires 2021-2022. Le conseil est en accord pour reconduire avec la photographe Catherine Lussier pour une seconde année en raison de l'excellent service. L'école est autorisée à tenter de négocier que le 3^e forfait gratuit soit de valeur équivalente aux deux autres choix du parent plutôt qu'imposé par la photographe. Advenant qu'un changement ne soit pas possible, la même photographe sera tout de même conservée.

Madame Marianne Cournoyer approuve et il est unanimement résolu d'adopter ce choix pour l'an prochain.

7.2 Dons et contributions (bilan de la campagne et idées pour la prochaine année)

Madame Andrée-Anne Poitras présente le bilan positif de la campagne de financement de tartes et de pâtés avec Massibec. Un profit de 11 531,19 \$ a été réalisé. Le tout servira à améliorer les parcs-écoles, à l'achat de livres ou au financement de l'activité des finissants.

Nous avons effectué 225 commandes pour un total de 4 631 tartes / pâtés vendus.

École	
Total amassé	35 935 \$
Profits	11 531, 19\$
Dons	28 \$

6 ^e année	
Total amassé	9 592 \$
Profits	2 168, 25 \$

Maternelle à 5e année	
Total amassé	26 343 \$
Profits	9 362, 94 \$

CÉ-20-12-728

Livre des délibérations du conseil d'établissement école au Cœur-des-Monts

Présidente

Secrétaire

Madame Mélissa Gilbert propose de reconduire pour une 2^e année le même type d'activité de financement. Au mois de mars 2021, des soumissions seront proposées au conseil d'établissement. Il sera important de prévoir que la campagne dure plus longtemps que cette année afin d'augmenter le potentiel de vente.

Adopté à l'unanimité.

CÉ-20-12-729

7.3 Reddition de compte en lien avec les mesures ministérielles (après la présentation du budget révisé)

Madame Marie-Ève Bernard propose et il est résolu d'attester que les sommes qui devaient être versées à l'école dans le cadre des mesures et protégées lui ont bien été versées. Ces sommes seront utilisées aux fins prévues aux mesures. Les services seront déployés selon ce qui est prévu au plan de déploiement.

CÉ-20-12-730

Résolution concernant l'allocation pour les élèves doués.

CONSIDÉRANT que l'article 473.1 de *la Loi sur l'instruction publique* prévoit que certaines mesures budgétaires peuvent être allouées directement aux établissements d'enseignement;

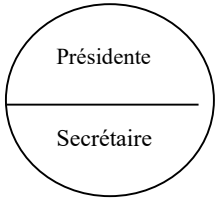
CONSIDÉRANT que les règles budgétaires prévoient que certaines mesures budgétaires identifiées par le MÉQ doivent être allouées en totalité aux établissements scolaires;

CONSIDÉRANT QUE la mesure protégée *15027 - Soutien à la réussite éducative des élèves doués (à haut potentiel)* avait été centralisée au budget initial, en attente d'informations supplémentaires du MÉQ (*Guide – Agir pour favoriser la réussite éducative des élèves doués*);

CONSIDÉRANT QUE les établissements ont le choix des moyens pour répondre aux besoins des élèves;

CONSIDÉRANT QUE pour la première année de cette mesure, le comité de répartition des ressources et le comité consultatif de gestion suggèrent de regrouper cette allocation afin de développer une expertise, notamment dans **un souci d'offrir un service de qualité à l'ensemble des élèves** du Centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle allocation ainsi regroupée serait sous la responsabilité des Services éducatifs et serait utilisée afin de faire un portrait de la clientèle du Centre de services scolaire visée par la mesure, d'expérimenter des pistes d'action et de vérifier leur efficience;



Livre des délibérations du conseil d'établissement école au Cœur-des-Monts

CONSIDÉRANT l'importance qu'accorde le Centre de services scolaire à la répartition équitable des ressources entre les établissements;

Il est proposé par Marie-Ève Bernard et résolu d'accepter le regroupement de la mesure *15027 - Soutien à la réussite éducative des élèves doués (à haut potentiel)* afin de poursuivre les fins ci-haut mentionnées.

CÉ-20-12-731

8.0 Nouvelle et informations

8.1 Budget annuel du service de garde et de l'école

Madame Marie France Bouchard présente le budget de l'école pour l'année 2020-2021. Madame Josianne Moore participe à la présentation du budget du service de garde.

8.2 Critères d'inscription des élèves (à venir par courriel)

Madame Marie France Bouchard rappelle aux membres du conseil qu'elle a l'obligation de leur transmettre par courriel les critères d'inscription des élèves aussitôt qu'ils lui seront acheminés par l'organisation scolaire.

8.3 Suite de la formation obligatoire pour les membres du CÉ

Madame Marie France Bouchard présente les capsules 2, 3 et 4 de la formation obligatoire offerte par le ministère. Aucune question à la fin du visionnement.

9.0 Activités de l'école ou de la municipalité

9.1 Utilisation d'un local pour cours privé

Madame Marie France Bouchard transmet la demande d'un parent pour l'utilisation d'un local de l'école pour offrir des cours privés à son enfant. Les cours seront offerts par un enseignant de l'école.

Le conseil d'établissement approuve unanimement.

CÉ-20-12-732

**Livre des délibérations du conseil d'établissement
école au Cœur-des-Monts**

Présidente

Secrétaire

10.0 Autres points

10.1 Agrandissement

Madame Marie France Bouchard présente l'avancement des plans concernant l'agrandissement de l'immeuble Bon-Séjour.

11.0 Date de la prochaine rencontre : Le 30 mars 2021

Madame Mélanie Boulay confirme que la prochaine rencontre aura lieu le 30 mars prochain à 19 h.

12.0 Levée de l'assemblée

Madame Josianne Moore propose et il est unanimement résolu d'adopter la levée de l'assemblée à 21 h 03.

CÉ-20-12-733

Présidente

Secrétaire

Directrice